

# *Cuba autorise l'importation de moteurs marins plus puissants*

---

Image not found or type unknown

La Havane, 2 août (RHC) L'autorisation d'importer des moteurs marins destinés à la pêche commerciale en dehors des entreprises d'Etat figure aujourd'hui parmi les mesures prises par Cuba pour encourager cette activité dans l'économie nationale, révèle une source autorisée.

Selon le ministre cubain des Transports, Eduardo Rodriguez, la gamme de moteurs de bateaux destinés à ces fins qui peuvent être acquis au-delà des frontières, sans caractère commercial, par des personnes physiques cubaines et étrangères résidant de façon permanente sur le territoire national, a été portée à 60 chevaux-vapeur.

S'appuyant sur ce qui a été récemment publié dans la 41e édition extraordinaire du Journal officiel de la République de Cuba, le ministre a expliqué que cette décision répondait aux demandes des habitants des communautés côtières cubaines, traditionnellement dédiées à la pêche.

La mesure garantirait la sécurité de la navigation, la vie humaine en mer et l'amélioration des navires utilisés dans les activités de pêche commerciale non étatique, a écrit le ministre sur son profil Facebook.

L'acquisition de ce composant se fera en fonction des dimensions et des caractéristiques technico-constructives du navire, a précisé M. Rodríguez.

Les résolutions des ministères des Transports (Mitrans) et des Finances et des Prix (MFP) qui établissent les exigences et les procédures pour le processus d'importation de ces moteurs sont déjà entrées en vigueur, et l'obligation d'obtenir le permis par l'intermédiaire de la capitainerie du port où le navire est enregistré est maintenue, a-t-il dit.

La résolution 130 de 2024 des Mitrans abroge la résolution 100 de 2022, qui fixait la limite maximale pour l'entrée dans le pays, sans caractère commercial, de cet accessoire pour les navires marins à 10 chevaux-vapeur.

Entre-temps, le règlement 240 de cette année, signé par le MFP, autorise, à titre exceptionnel et sans raisons commerciales, l'importation au-delà de la valeur établie par le biais de bagages accompagnés, non accompagnés et pour les expéditions aériennes, maritimes, postales et de messagerie de moteurs marins d'une puissance maximale de 60 chevaux.

Elle fixe également la taxe douanière pour cette activité, qui varie entre 5 et 30 %. (Source : Prensa Latina)

---

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/361787-cuba-autorise-limportation-de-moteurs-marins-plus-puissants>



**Radio Habana Cuba**